

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 9 : une administration plus innovante	A9
Schéma Directeur Numérique 2017-2021	531

Le Conseil Régional,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L4311-1 et suivants,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2021 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,
- VU** l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 19 octobre 2021,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT la tenue de la commission Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes, et relations extérieures

ENTENDU les interventions de Pascale HAMEAU, Victoria DE VIGNERAL, Gaëlle ROUGERON, Stéphane GACHET, Stéphane IBARRA, Raymond de MALHERBE, Didier REVEAU, Matthias TAVEL, Franck LOUVRIER, Samia SOULTANI VIGNERON, Matthieu ORPHELIN, Christophe CLERGEAU, Roland MARION, Constance NEBBULA, Isabelle LEROY, Philippe HENRY, Julien BAINVEL, Laurent DEJOIE

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription à la décision modificative 2021-2 d'une dotation de 1 000 000 € d'autorisation d'engagement au titre du programme n°531 Schéma directeur numérique 2017-2021.

AFFECTE

une autorisation d'engagement complémentaire de 1 000 000 € sur l'opération 17D00125

APPROUVE

le principe de la création d'un CSIRT régional et sollicite une demande de subvention pour un montant de 1 million d'euros auprès du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REÇU le 25/10/21 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs